

Concertation préalable à l'aménagement du parc Bougainville
Atelier de concertation n°3
Le 24 mars 2016

En complément du compte-rendu, le support de présentation de la réunion est disponible sur internet, en allant sur la page dédiée à la concertation : <http://www.euromediterraneeacte2.fr/la-concertation/le-parc-bougainville/>

Vous pouvez sur cette page retrouver toutes les informations relatives à la démarche et également déposer vos avis. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Entre les ateliers, continuons aussi à échanger par mail : concertation@euromediterranee.fr

Présentation de l'atelier

22 participants se sont réunis dans les locaux de la Maison pour Tous Saint-Mauront le jeudi 24 mars entre 17h30 et 20h00 pour cette troisième rencontre de concertation dans le cadre du projet de parc Bougainville. Laure-Agnès Caradec, présidente de l'EPA Euroméditerranée, a brièvement introduit la rencontre avant que l'ordre du jour ne soit présenté aux participants :

Temps 1 / Echanges sur le CR de la précédente rencontre

- Les priorités issues du précédent atelier

Temps 2 / Présentation de scénarios contrastés

- Propositions spatialisées d'aménagements provisoires établies selon les priorités affichées par les participants

Temps 3 / Ateliers en sous-groupes

- Travail sur les scénarios provisoires : avantages et inconvénients de chaque proposition

Temps 4 / Restitution des travaux et échanges en plénière

- Mise en évidence des points de consensus et de désaccord



Retour sur le compte-rendu du précédent atelier

Le compte-rendu de l'atelier 2, remis à l'ensemble des participants et disponible sur le site internet de l'EPA Euroméditerranée, revient en détail sur les réflexions portées par chaque sous-groupe. Comme consigne, les participants devaient prioriser par ordre de préférence les parcelles du périmètre qui pourraient faire l'objet d'aménagements provisoires, puis réfléchir aux types d'aménagements que l'on pourrait implanter. Une discussion s'engage sur les enseignements de cet atelier, notamment afin de valider les priorités affichées ce jour-là par les participants. Les retours ne remettent pas en cause les conclusions du compte-rendu mais prolongent plutôt les échanges.

Echanges avec les participants

Question : Concernant la pollution des sols, est-ce que des solutions innovantes pourraient être appliquées ? Je pense notamment aux procédés qui utilisent les plantes dépolluantes.

Réponse : C'est une solution qui a été étudiée mais qui présente des limites : compte-tenu de la nature variée des polluants relevés sur le site, la seule utilisation de plantes dépolluantes ne suffirait pas à traiter le problème en totalité (une plante différente pour chaque type de polluant). Cela peut être un moyen de traitement complémentaire, mais qui implique quand même d'intervenir avec des outils plus conventionnels qui permettent de dépolluer intégralement le sol, y compris les métaux et adjuvants sur lesquels n'agissent pas les plantes.

Par ailleurs, l'accès au site ne peut être autorisé pendant toute la durée du processus, pour que les usagers ne puissent mettre les mains dans la terre. En l'occurrence, cela signifie qu'il faudrait empêcher l'accès aux parcelles concernées, en mettant par exemple des palissades. C'est donc une méthode qui n'est pas compatible avec l'objectif de favoriser les usages en lien avec la présence du végétal.

Question : quelles sont les zones polluées qu'il faut donc absolument prendre en compte et les techniques que l'on pourrait utiliser pour protéger les usagers ?

Réponse : Nous avons vu au cours des précédents ateliers que la pollution est détectée sur l'ensemble du périmètre, certes à des niveaux différents mais qui impliquent nécessairement un traitement adapté. Pour les sols existants, il faut les reprendre lorsqu'ils sont abimés, et nettoyer les terrains avant de poser un nouveau revêtement de type enrobé qui constitue une protection suffisante. Pour ce qui concerne les terrains en friche à l'air libre (à proximité de la Cité Bellevue), où la terre est au contact direct des usagers, on peut imaginer plusieurs solutions.

D'un point de vue réglementaire, on peut laisser le terrain accessible dès lors que l'on procède à un apport de terres non polluées pour recouvrir les sols concernés. Dans ce cas, l'ajout doit atteindre 40 cm d'épaisseur pour constituer une protection suffisante. L'intérêt de cette solution (plus coûteuse) est de permettre l'accès et l'usage de ces terrains : on peut même éventuellement prévoir la plantation de certaines essences (racines de faible profondeur).

Si l'on ne souhaite pas procéder à un ajout de terre, il faut alors empêcher physiquement l'accès au terrain pollué, avec un système de barrière. Là encore, plusieurs possibilités existent, de la plus coûteuse (palissade avec revêtement bois qui peut devenir un support d'expression de type fresques murales ou grafs) à la moins chère (simple clôture en treillis métallique). Ces différentes solutions

sont intégrées aux scénarios qui vont être présentés, de manière à débattre ensemble du choix le plus pertinent en intégrant la question du ratio coût/bénéfice.

Remarque : La pollution est une contrainte importante que nous devons prendre en compte, au risque de perdre des surfaces aménageables. Il faut que les scénarios proposés donnent des éclairages sur ce point, pour vraiment permettre aux participants de se positionner.

Réponse : C'est l'objectif du travail à partir des scénarios contrastés que de susciter le débat : chaque scénario propose de combiner les différents types d'aménagements en privilégiant une option plutôt qu'une autre, ce qui leur donne des caractéristiques différentes. Le traitement de la pollution est également une composante des scénarios : il s'agit donc d'arbitrer en faveur d'un outil en intégrant les enjeux et les besoins ciblés lors des ateliers précédents.

Question /remarque : est-ce que le fait de mettre des végétaux ou de la peinture va changer les pratiques ? Est-ce que ça va permettre une meilleure sécurisation du site ? Personnellement, je me verrais rassuré si je voyais des gens qui utilisent cet espace.

Réponse : C'est bien dans cette optique que nous poursuivons les réflexions. Lors du précédent atelier, on a vu que les sous-groupes partagent un même objectif : développer les usages et conforter les déplacements. L'éclairage, les supports muraux de type fresque et le végétal dans une certaine mesure sont bien perçus comme des éléments qui doivent accompagner les activités, de manière à apporter un certain confort mais aussi embellir le lieu et limiter le sentiment d'insécurité. Le rapport au végétal est cependant plus nuancé selon les groupes et peu renvoyé à d'autres dimensions ou perceptions (en tant que support d'animation territoriale notamment)

3

Question : est-ce que l'on peut faire des propositions sur les abords du périmètre, en proximité avec le métro par exemple ? Je pense notamment à l'enjeu d'amélioration des cheminements le long du boulevard Briançon.

Réponse : tout à fait, c'est d'ailleurs un élément qui est déjà intégré dans les scénarios que l'on va présenter puisque le besoin a été exprimé lors d'un précédent atelier. Vous pouvez donc vous positionner sur le sujet et également faire des propositions alternatives ou complémentaires.

Explications sur la constitution des scénarios contrastés

Les trois scénarios présentent un socle de caractéristiques communes qui sont considérées comme des invariants issus des précédents ateliers. Ce sont des éléments qui intègrent les enjeux et les besoins identifiés sur deux volets, l'un étant plutôt qualitatif, l'autre à dominante technique.

Concernant les orientations d'aménagement :

- Faciliter les accès à la place Briançon et reprendre le cheminement piéton existant (reliant le Métro Bougainville à la Cité Bellevue)
- Empêcher le stationnement sauvage aux abords de la place Briançon
- Planter du mobilier urbain et du petit équipement sportif
- Favoriser les échanges dans l'esprit d'une zone de rencontre et de partage

- Mettre en place des actions d'embellissement et de sécurisation pour accompagner les usages (éclairage, rafraichissement d'ensemble, peintures)

Concernant les contraintes techniques :

- Conserver les infrastructures existantes et protéger l'accès au canal
- Remettre en état les surfaces (nettoyage, préparation)
- Traiter les pollutions du sous-sol
- Respecter l'enveloppe budgétaire impartie

Pour le reste, les propositions sont volontairement différenciées pour susciter le débat et faire apparaître les orientations d'aménagement partagées.

Ces différences portent notamment sur :

- L'ambition des interventions sur les deux espaces (Briançon et cité Bellevue)
- Les aménagements proposés pour apporter des usages et du confort
- La place faite au végétal
- Les outils proposés pour répondre aux problématiques techniques de confinement des sols pollués

Concernant les éléments techniques et budgétaires :

Chaque scénario prend la forme de propositions indicatives, qui permettent de combiner des outils d'aménagement différents qui doivent rentrer dans l'enveloppe financière tout en répondant aux invariants. Ces scénarios comprennent:

- Une part de coûts fixes pour la remise en état des parcelles
- Des coûts variables selon les équipements implantés qui devront être affinés
- Des propositions qui permettent de répondre aux contraintes techniques mais qui selon les cas ne représentent pas le même budget

Le débat sur le scénario doit donc permettre de cibler les interventions provisoires à prioriser en fonction des attentes mais aussi des coûts propres à chaque outil d'intervention.

Présentation des trois scénarios contrastés

Scénario 1 : Équilibre

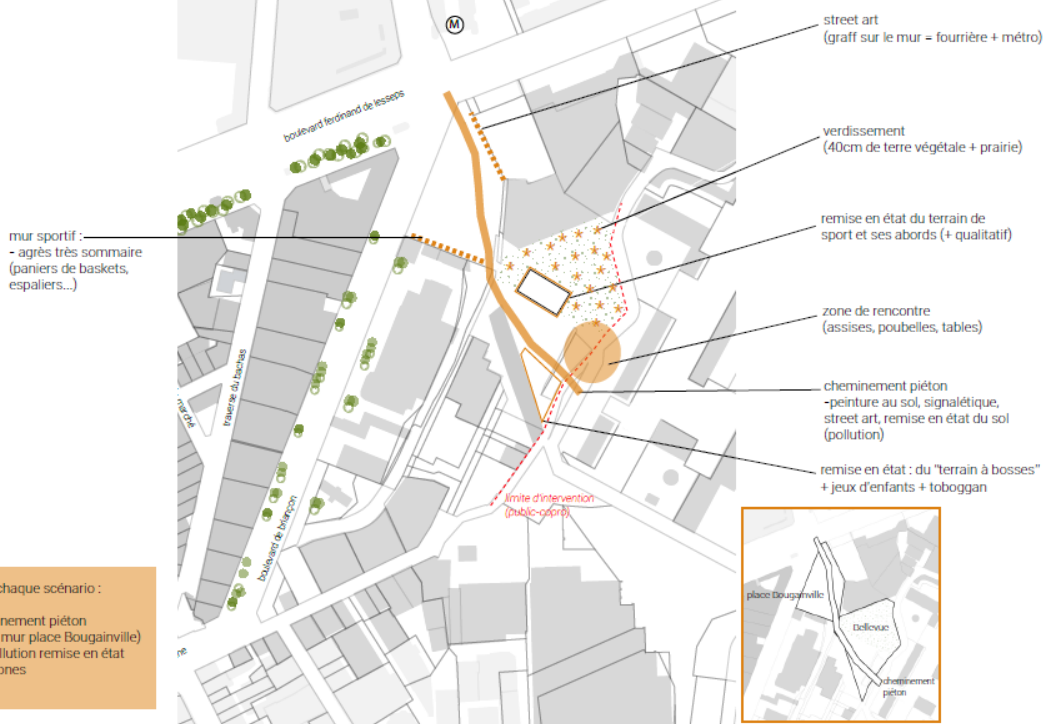
- intervention sur les trois "zones" : le cheminement piéton + Bellevue + place Bougainville
- dans ce scénario l'ensemble du mobilier urbain sera en béton ou autre matériaux plus économique.



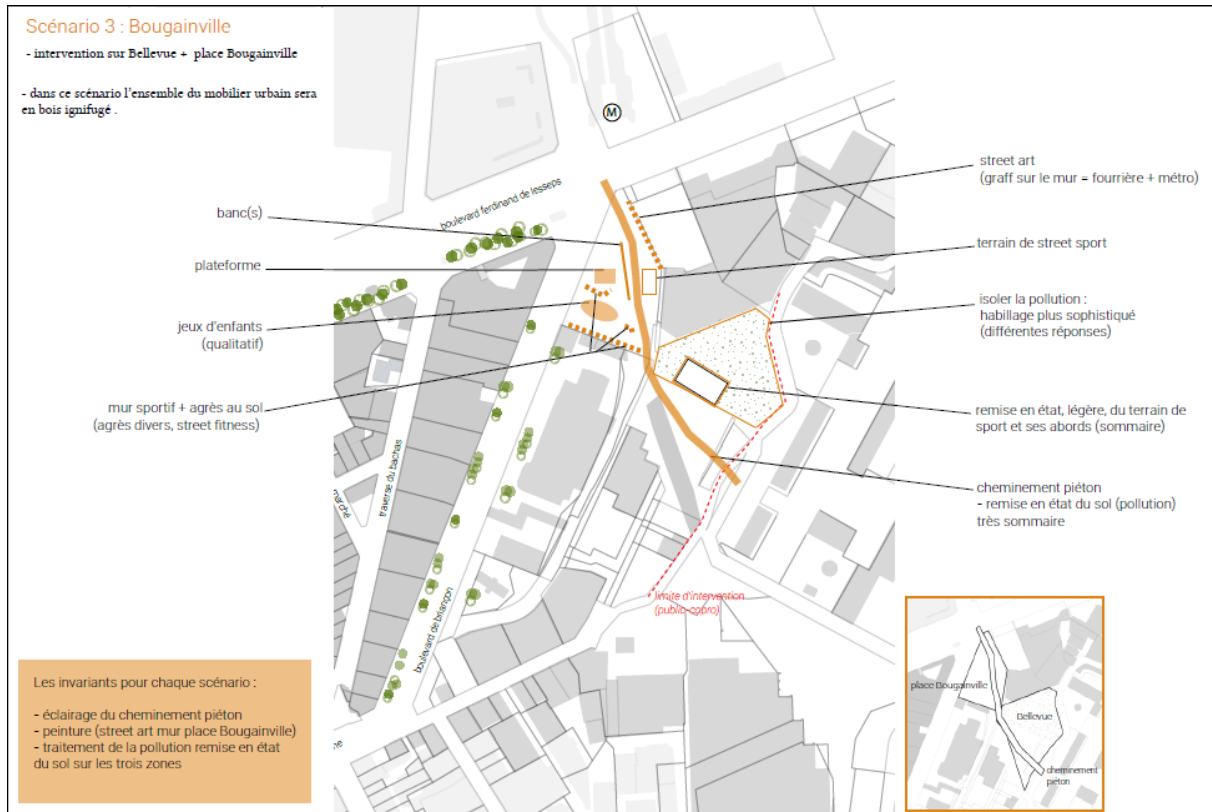
Les invariants pour chaque scénario :
éclairage du cheminement piéton
peinture (street art mur place Bougainville)
traitement de la pollution remise en état du sol sur les trois zones

Scénario 2 : Bellevue

- intervention sur le cheminement piéton - Bellevue



Les invariants pour chaque scénario :
éclairage du cheminement piéton
peinture (street art mur place Bougainville)
traitement de la pollution remise en état du sol sur les trois zones



Temps d'atelier en sous groupes

Quelques consignes sont présentées pour guider les travaux de chaque sous groupe. L'objectif est de pouvoir identifier les points forts et les inconvénients de chaque scénario :

- Tout ne pouvant pas être réalisé, il s'agit donc d'afficher les priorités en fonction des besoins, des contraintes et des coûts
- Le travail de hiérarchisation doit faire ressortir les choix par ordre de priorité et de préférence : ce peut-être un scénario en tant que tel mais aussi un mix entre deux scénarios

Pour conduire les échanges du groupe, les participants peuvent s'appuyer sur les supports disponibles à chaque table, notamment le tableau de synthèse qui permet d'élaborer les comptes-rendus mais aussi de croiser les réflexions des participants pour faire apparaître les points de consensus et les désaccords.

Restitution des travaux en sous-groupes
Scénario 1

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
GROUPE 1		<ul style="list-style-type: none"> - Clôture = décharge - Béton - Enclos à déchets
GROUPE 2	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition équilibrée car les 2 parcelles sont traitées - Proximité du métro en lien avec la promenade réhabilitée 	<ul style="list-style-type: none"> - Si barrière, fort risque de se transformer en décharge - Proximité du BD Lesseps - Problème pour sécuriser et isoler les jeux d'enfants
GROUPE 3	<ul style="list-style-type: none"> - Un site agréable de passage depuis/vers le métro en traitant bien la continuité piétonne sur Briançon - Ce scénario est identique au scénario 3 sauf les agrès légers et l'habillage autour du terrain de sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Rien de neuf côté cité Bellevue (sauf terrain de sport) - Les économies par rapport au scénario 3 ne semblent pas réinvesties (rétablir la zone de rencontre côté Bellevue)

Scénario 2

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
GROUPE 1	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux à l'écart des axes de circulation - Proximité de la cité Bellevue pour les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'arrosage : est-ce compatible avec l'objectif de verdissement ?! - Eloignement des jeux d'enfants de la zone de rencontre - Espace Bougainville non utilisé
GROUPE 2	<ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation mais pas forcément sous forme de prairie - Possibilité d'occuper la parcelle en pleine terre (galets, jardins mobiles) - Avoir recours au participatif pour l'embellissement - Jeux d'enfants à l'abri 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de traitement de Briançon
GROUPE 3	<ul style="list-style-type: none"> - Convivialité de la zone de rencontre - Prairie verte pour enfants et parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibles nuisances sonores pour les riverains de la cité Bellevue - Risque de mauvais entretien (arrosage, déchets) - Rien pour ceux qui n'habitent pas la cité Bellevue

Scénario 3

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
GROUPE 1	- Jeux à coté des écoles maternelle et élémentaire qui se trouvent de l'autre coté de la passerelle (fréquentation certaine après l'école !)	- Proximité de la circulation - Terrain clôturé = décharge - Manque revêtement béton avec tracés vélos, marelles...+ bancs
GROUPE 2		- Manque de sécurité si implantation des jeux d'enfants près du bd Lesseps
GROUPE 3	- Un site agréable de passage depuis/vers le métro en traitant bien la continuité piétonne sur Briançon (attention au cheminement piéton qui part du bas de l'escalator du métro)	- Rien de neuf côté cité Bellevue (sauf terrain de sport)

Discussion autour d'un scénario préférentiel

A la fin des travaux, chaque rapporteur restitue les réflexions du sous groupe en faisant brièvement la synthèse des échanges.

8

GROUPE 1	<ul style="list-style-type: none"> - Préférence pour un mix entre le scénario 2 et le scénario 3 - Conserver les points forts du scénario 2 : remise en état du terrain et le verdissement - Possibilité de supprimer certains éléments du scénario 2 : la zone de rencontre et la remise en état du terrain à bosses - A la place, reprendre l'idée du scénario 3 d'implanter des aménagements sur la place Bougainville - Le budget prévu initialement pour l'aire de rencontre et le terrain à bosses peut être utilisé pour le verdissement
GROUPE 2	<ul style="list-style-type: none"> - Préférence pour le scénario 1 amendé - Nécessité d'avoir un meilleur équilibre entre les deux parcelles concernant la répartition des aires de jeu (sur Bougainville et sur Briançon) - Scénario qui permet d'établir une continuité d'usages
GROUPE 3	<ul style="list-style-type: none"> - Préférence pour le scénario 1 amendé - Scénario plus économe que le 3 (pas de verdissement) mais qui doit être plus équilibré entre les deux parcelles Réinvestir la parcelle Bellevue en implantant une zone de rencontre - Volonté de bien avoir des usages tout au long du cheminement - Volonté de faire participer les habitants à la réhabilitation

Prochain atelier

Atelier 4 / le jeudi 21 avril à 17h30 (lieu à confirmer)

Ordre du jour indicatif

- Lancement des réflexions sur les aménagements définitifs
- Eclairages sur l'économie générale du projet, le contexte et les contraintes
- Partage de l'approche : expression des perceptions et des visions des participants sur ce futur parc
- Réflexions en sous groupes sur les thématiques qui permettent de poser le décor et l'armature du futur parc : liens au quartier et aux projets alentours, cheminements et circulations, usages, activités, patrimoine et infrastructures (métro, canal...)
- Retour sur les aménagements provisoires et proposition d'un scénario de synthèse.